

Et il est ordonné par les présentes que le dit.....  
soit, dans les.....heures, déporté et conduit  
au lieu de son départ. Cette déportation doit se faire par le  
prochain navire ou convoi utilisable de la compagnie de trans-  
port qui l'a amené au Canada.

Daté à.....ce.....jour de  
.....19.....

*Le président du conseil d'enquête (ou fonctionnaire de l'immigration en autorité),*  
.....

#### AVIS À LA PERSONNE DONT LA DÉPORTATION EST ORDONNÉE.

Si vous vous réclamez de la qualité de citoyen canadien ou si vous avez acquis le domicile en Canada vous avez le droit de consulter un avocat et de porter appel de la présente ordonnance de déportation devant les tribunaux. Dans tous les autres cas vous pouvez porter appel au ministre de l'Intérieur de toute décision du conseil d'enquête ou du fonctionnaire en autorité par laquelle il est ordonné que vous soyez déporté, à moins que cette décision ne soit basée sur un certificat du médecin qui vous a examiné, déclarant que vous êtes atteint d'une maladie repoussante ou d'une maladie qui peut devenir un danger pour la santé publique. La formule de l'avis d'appel vous sera fournie par le fonctionnaire en autorité, sur demande de votre part et contre un dépôt d'une somme de vingt dollars pour le coût de votre entretien, et d'une somme de dix dollars pour le coût de l'entretien de chaque personne qui dépend de vous, jusqu'à ce que le Ministre ait statué sur votre cas.

---

#### FORMULE C.

#### AVIS D'APPEL.

*Canada.*

#### Loi de l'immigration, article 19.

Je.....(*nom et prénom au long*).....  
de.....(*dernier domicile*).....  
par les présentes interjette appel de la décision du conseil d'enquête (*ou du fonctionnaire en autorité*) à ce port par laquelle décision ma demande d'être admis à entrer en Canada a été rejetée, et par laquelle il a été ordonné que je sois déporté à...